

Liste de contrôle

Zones de (dé)chargement à l'aide de chariots élévateurs et d'appareils de levage



Les zones de (dé)chargement dans votre entreprise sont-elles équipées de dispositifs de protection contre les chutes d'objets ou de personnes?

Le transfert de marchandises s'avère toujours dangereux lorsqu'il nécessite l'enlèvement des garde-corps (par exemple amovibles).

Les risques principaux sont:

- la chute de personnes dans le vide
- la chute d'objets sur des personnes.

Cette liste de contrôle vous permettra de mieux maîtriser ces dangers.

Vous trouverez ci-après une série de questions concernant la prévention des dangers liés au thème de cette liste. Si une question ne s'applique pas à votre entreprise, il y a tout simplement lieu de la barrer.

Si vous avez répondu «non» ou «en partie» à une question, des mesures s'imposent.

Veuillez les noter au verso.

Zones de (dé)chargement de marchandises au moyen d'un chariot élévateur

- 1 Les zones de (dé)chargement des planchers surélevés sont-elles conçues de manière à garantir la manutention (p. ex. des palettes) en toute sécurité? Il faut éliminer en particulier tout risque de chute pour les personnes et les objets.

oui
 en partie
 non

L'utilisation de garde-corps amovibles et de chaînes ne suffit pas pour prévenir les chutes, car ces dispositifs sont enlevés au cours de la manutention de marchandises. N'offrant pas un soutien suffisant, les chaînes ne sont pas considérées comme des équipements de protection contre les chutes de hauteur.

Quelques solutions qui ont fait leurs preuves:

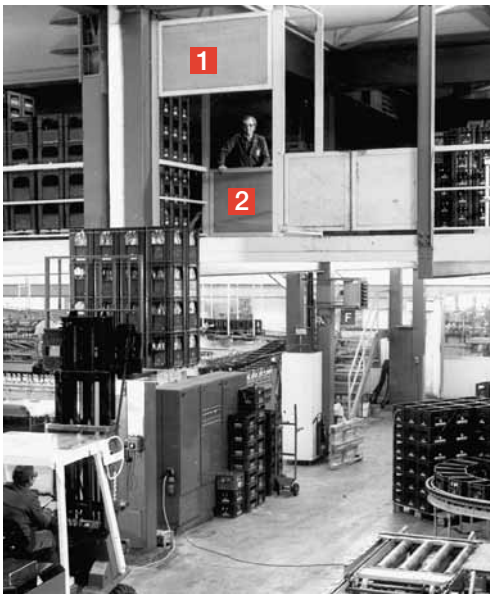


Figure 1



Figure 2

La descente de la cloison mobile 1 entraîne la montée de la cloison mobile 2 (voir aussi figure 4).

Barrière écluse

Une barrière écluse pour les palettes protège correctement contre les chutes dans le vide les opérateurs chargés de déposer et de reprendre des marchandises.

Différents exemples de barrières écluses:

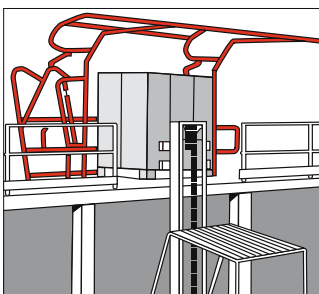


Figure 3a

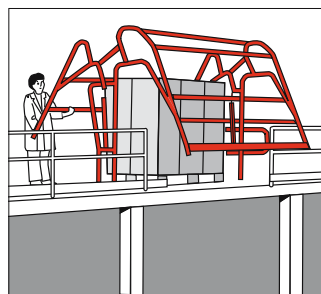


Figure 3b

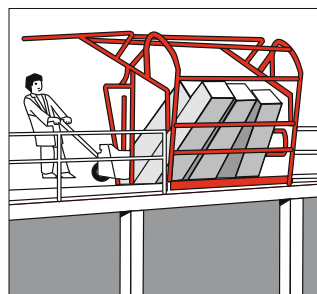


Figure 3c

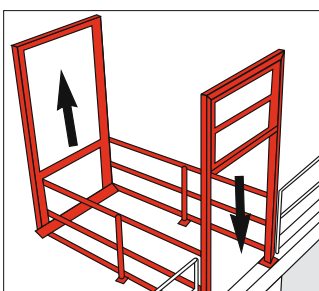


Figure 4

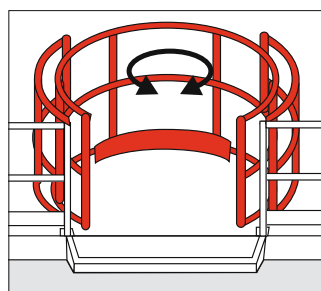


Figure 5

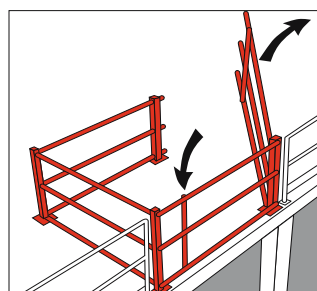


Figure 6

Garde-corps et transporteur à rouleaux:



Figure 7: pour les marchandises de petit gabarit (jusqu'à environ 1 m de haut), la palette peut passer sous la filière supérieure du garde-corps. Ce dernier doit faire au maximum 1,2 m de haut et se trouver au moins à 0,5 m du vide, en raison de l'absence de filière intermédiaire et de plinthe dans cette zone.



Figure 8: il est possible de transporter aussi des marchandises de grand gabarit sur des transporteurs à rouleaux sur lesquels il n'est pas pratique de s'engager. A l'extrémité, il faut installer une butée pour empêcher la palette de tomber dans le vide.

Rebords

2 Les rebords des zones de (dé)chargement sont-ils conçus de sorte à éviter la chute d'objets dans le vide?

- oui
- en partie
- non

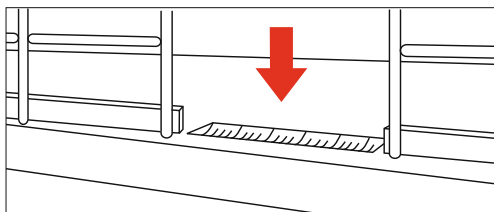


Figure 9

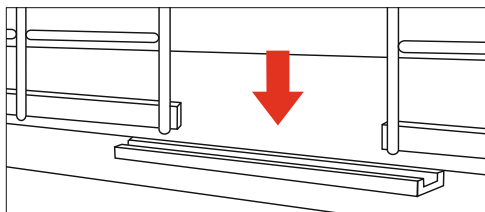


Figure 10

Il est possible d'installer des évidements de retenue (figure 9) à la place des plinthes (figure 10). Remplissant la même fonction, ils ont l'avantage de ne pas gêner la manutention des marchandises au moyen d'un chariot élévateur.

Zones de (dé)chargement de marchandises au moyen d'appareils de levage

- 3 Les zones utilisées pour le (dé)chargement de marchandises au moyen d'un appareil de levage sont-elles conçues de manière sûre? Il faut éliminer en particulier les risques de chute pour les personnes et les objets.

- oui
 en partie
 non

Lorsque les marchandises sont transportées régulièrement sur plusieurs étages, le moyen de transport le plus approprié est le monte-charge, car il garantit une plus grande sécurité.

Exemples de solutions qui ont fait leurs preuves:



Figure 11



Figure 12

Plancher coulissant

Lorsque la charge a été levée à travers l'ouverture dans le sol, le plancher coulissant peut être replacé sur l'ouverture et la charge peut alors y être déposée. L'ouverture dans le sol est toujours entourée de garde-corps. Cette solution permet l'installation d'un palan fixe.

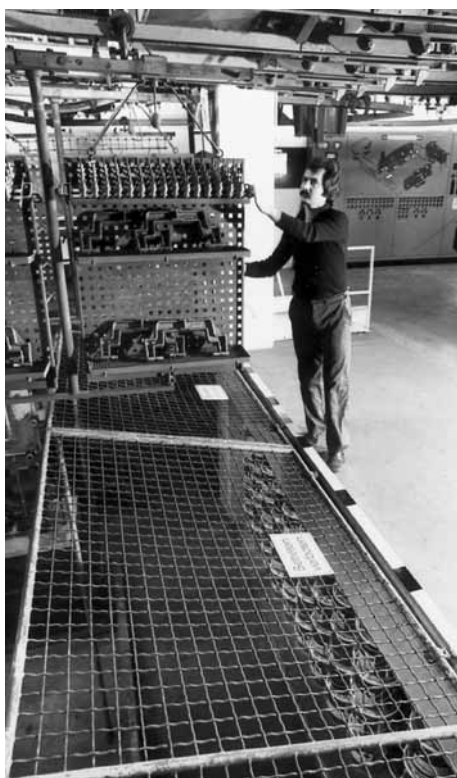


Figure 13

Grillage de retenue

Placé en prolongement du rebord du plancher, il empêche la chute d'objets et de personnes dans le vide. Cette solution est indiquée lorsque l'installation d'un garde-corps est impossible en raison d'une hauteur de passage insuffisante pour l'utilisation d'un appareil de levage (cf. figure 13).

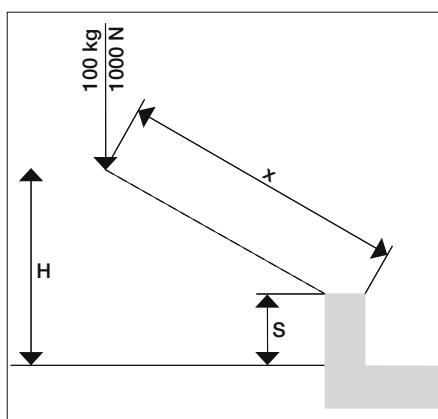


Figure 14

La hauteur de l'entourage requis se calcule à l'aide de la formule suivante (cf. figure 14):

$$X = 2,0 - (H + S)$$

X, H et S sont en mètre.

Cette formule est choisie quand H se situe entre 0,1 et 1,0 m, $H \geq S$, $S \geq 0,1$ m.

Lorsque $S < 0,7$ m, la partie en porte-à-faux (X) doit consister en un treillis en fil de fer ou d'un filet afin d'éviter que l'on s'engage dessus. Sur ses bords extérieurs, le grillage de retenue (cf. figure 14) doit pouvoir supporter à ses bords extérieurs une force verticale de 1000 N (100 kg).

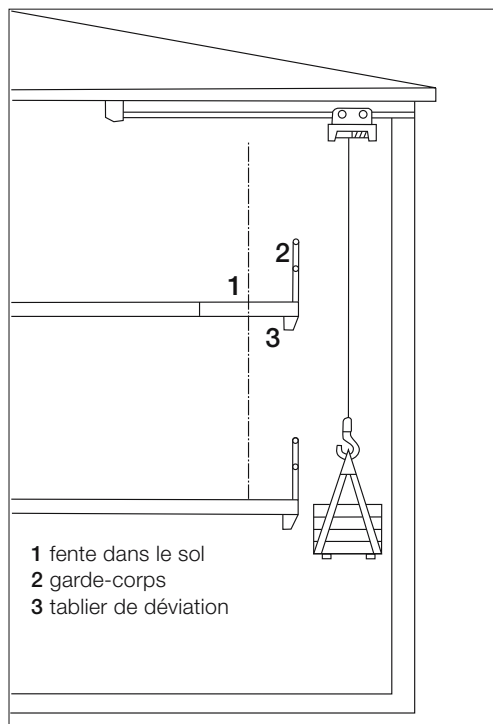


Figure 15

Fentes dans le sol

Les fentes pratiquées dans le sol pour le passage des câbles permettent de déplacer latéralement l'appareil de levage pour y déposer la charge.

Les fentes doivent être les plus étroites possibles et recouvertes lorsqu'elles ne sont pas utilisées (cf. figure 15).

Organisation, formation, comportement

4 Le personnel est-il formé de manière à utiliser correctement les dispositifs de sécurisation des zones de (dé)chargement?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
5 Une personne a-t-elle été désignée et formée pour la maintenance et la sécurisation des zones de (dé)chargement?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
6 Le respect des règles en vigueur (questions 5 et 6) est-il contrôlé régulièrement et imposé par les supérieurs?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non
7 Tient-on compte, lors de la planification de nouveaux dispositifs pour la manutention de marchandises, des règles de sécurité au travail?	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> en partie <input type="checkbox"/> non

Si vous avez constaté d'autres dangers concernant ce thème dans votre entreprise, notez également au verso les mesures qui s'imposent.

